

Mais, en voici un qui mérite la plus sérieuse attention, c'est l'affiliation des Collèges et des Ecoles de Droit et de Médecine à l'Université Laval. Or, pour ce qui regarde les diocèses de Saint Hyacinthe, de Montréal, de Kingston, d'Ottawa, de Toronto, d'Hamilton et de Londres, tous de la Province ecclésiastique de Québec, à l'époque de la fondation de cette Université, je ne vois que le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse qui ait voulu consentir à cette affiliation. Il n'a pas dépendu de moi si les autres ont refusé de le faire, ou si l'Université n'a pas jugé à propos de les admettre. Je ne fais que constater que tel est le fait.

Il en est de même des Ecoles de Droit et de Médecine qui sont à Montréal. Cette dernière a fait en vain, pendant longtemps, d'inutiles efforts, pour parvenir à une affiliation qui serait honorable aux professeurs et avantageuse aux élèves, que l'on a voulu à tout prix descendre à Québec, pour y suivre les cours de Laval. J'ai fait ce que j'ai pu pour obtenir ce résultat. Mais des obstacles insurmontables, qu'il n'était pas en mon pouvoir de dominer, ont fait échouer tous mes efforts. Enfin, il se fit, il y a environ deux ans, une ouverture pour opérer cette affiliation. Mais d'abord, c'était trop tard, puisque, nonobstant toutes nos protestations, cette Ecole de Médecine est devenue une faculté d'une Université protestante, qui l'avait affiliée, à des conditions avantageuses selon le monde; et ensuite, parce que les conditions que l'on faisait aux professeurs leur ont paru tout-à-fait inadmissibles.

On a voulu que j'intervienne, pour opérer une affiliation dont on ne voulait pas; et, d'un autre côté, l'Evêque demeurait aussi étranger dans la succursale que l'Université consentait à faire à Montréal qu'il l'est au Corps Universitaire, qui est à Québec. Dans cette étrange position, j'ai cru que ce qu'il y avait de mieux à faire pour moi était de garder un modeste silence qui, dans de telles circonstances, devait être considéré comme un refus de me prêter à l'établissement d'une branche de l'Université où l'Evêque n'avait pas marquée toute la place que lui donnent les saints canons.

Enfin, après un long délai, V. G. m'a demandé, de vive voix, une réponse; et je la lui ai donnée, de vive voix, en lui disant que je ne pouvais consentir à l'établissement de cette succursale, en lui donnant pour raison que l'Evêque n'y serait pour rien: à quoi V. G. a ajouté qu'il n'était pas nécessaire qu'il intervint dans cet établissement. J'ai cru prudent d'en demeurer là pour éviter des difficultés qui auraient été, probablement, pénibles sous plusieurs rapports et n'auraient abouti à rien.

Mais si d'un côté je me suis efforcé de former un courant qui aurait porté les institutions de la ville et du diocèse de Montréal vers l'Université Laval, je me suis opposé comme je le devais, à l'affiliation de celles qui ont voulu s'unir aux Universités protestantes. Nous faisons tous nos efforts pour en empêcher les mauvais effets; mais nous en serons nécessairement tôt ou tard débordés. C'est ce que nous voudrions éviter, en cherchant à établir une nouvelle Université, pour les catholiques de Montréal.

Avec tous ces faits bien compris et examinés avec impartialité, il est facile de résoudre toutes les objections que l'on amoncelle contre le projet d'une Université à Montréal.

Avant de terminer, il me reste, Monseigneur, à vous faire observer qu'après tous les essais qui ont été faits, on ne réussira jamais à attirer à Québec les étudiants en Droit et en Médecine de Montréal. Il s'en suivra qu'ils demeureront affiliés aux universités protestantes et exposés au danger de perdre la foi, sans aucun profit pour l'Université Laval.

Une Université à Montréal les sauverait sans nuire à Laval, qui aura toujours son nombre d'élèves fournis par les institutions qui lui sont affiliées. D'ailleurs, n'y aurait-il pas, pour Laval, plus de bénédictions à laisser s'établir une institution qui est jugée nécessaire, que de s'y opposer au risque de faire un mal incalculable?

J'ai l'honneur d'être,

Monseigneur, de Votre Grandeur,

Le très-humble et respectueux serviteur,

MGR. E. A. TASCHEREAU,
Archevêque de Québec.

† LG. EV. DE MONTRÉAL.

1072